



Association des Sociétés
de développement
commercial de Montréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Budget 2019 de la Ville de Montréal – L'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal accueille favorablement les nouvelles mesures annoncées pour les commerçants

Jeudi 8 novembre 2018 - L'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) accueille favorablement le budget 2019 de la Ville de Montréal déposé aujourd'hui par la mairesse de Montréal, Valérie Plante. « *Ce budget est un premier pas dans la bonne direction afin d'aider les commerçants situés sur les artères commerciales de Montréal* », a déclaré Billy Walsh, président de l'ASDCM.

Le programme de compensation financière aux commerçants subissant les conséquences d'un chantier, annoncé plus tôt cet été, ainsi que la réduction du taux de la taxe foncière non-résidentielle pour les premiers 500 000\$ d'évaluation sont des mesures bien reçues par l'ensemble des membres de l'Association.

Moderniser le modèle fiscal : la clé pour redynamiser nos artères commerciales et faire face aux multiples enjeux qui les guettent

L'ASDCM considère que le modèle fiscal actuel doit être complètement modernisé afin de mieux répondre aux enjeux présents et futurs du commerce à Montréal. Pour y arriver, le gouvernement du Québec doit faire sa part pour supporter la Métropole. Parmi les pistes de solutions à envisager, la remise aux villes d'un point de pourcentage sur la TVQ pourrait et devrait permettre un investissement dans un plan de redynamisation des cœurs de quartiers à Montréal ainsi que partout au Québec. Nous croyons que de nouvelles sources de financement doivent aussi faire leur apparition ; une taxation sur les stationnements situés en périphérie du centre-ville ainsi qu'une imposition sur la vacance des bâtiments commerciaux doivent être considérées.

« Le Rapport Cormier, rendu public en juin dernier, a fait état de la situation urgente à laquelle les entreprises font face actuellement. La valeur foncière ne peut plus être la seule source de financement pour la Ville. Des solutions existent, les commerçants attendent que l'aide arrive, et nous souhaitons que 2019 soit une année tremplin pour la revitalisation des artères commerciales car elles sont essentielles à la vitalité économique, sociale et culturelle de la métropole », a conclu M. Walsh.

À propos de l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal

Formée en juin 2007, l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal regroupe 20 SDC, lesquelles totalisent plus de 15 500 commerces et places d'affaires. Il s'agit du plus important regroupement de gens d'affaires de l'agglomération montréalaise. L'ASDCM souhaite soutenir ses membres, implanter les meilleures pratiques d'affaires et assurer la revitalisation commerciale sur l'ensemble des territoires qu'elle représente. www.asdcm.com

Source : Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)

Informations : Caroline Tessier, directrice générale, ASDCM, cell. : 514-886-3965